

**SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2019**

---

**DÉCISION N° 2019 / 147 / PLAN STRATEGIQUE NATIONAL PAC / 1**

---

**PLAN STRATEGIQUE NATIONAL (PSN) POUR LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC)**

La Commission nationale du débat public,

- vu le Code de l'environnement en ses articles L. 121-1 et suivants, notamment l'article L. 121-8-IV et l'article L. 121-9,
- vu le courrier de saisine et le dossier annexé reçu le 17 septembre 2019, de Monsieur Didier GUILLAUME, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,

Considérant que :

- les enjeux et impacts socio-économiques et environnementaux attachés à ce plan sont majeurs et d'intérêt national,

après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

**Article 1 :**

Il y a lieu d'organiser un débat public.

**Article 2 :**

Mme Ilaria CASILLO, vice-présidente de la Commission nationale du débat public, est nommée Présidente de la commission particulière du débat public.

**Article 3 :**

Un dossier élaboré par le maître d'ouvrage, en lien avec la commission particulière du débat public, répondant à l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, et accessible à tous, sera présenté à la commission nationale avant l'ouverture du débat public.

---

**Article 4 :**

La présente décision sera publiée au Journal Officiel de la République française.

La Présidente



Chantal JOUANNO